



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

Tél : 03.89.77.46.14

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2014

Le samedi 1^{er} février 2014, à 14 heures 30, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez monsieur Jean-Marie STAUDER, à Zillisheim.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, GEMBERLE Yolande, LANG Marie-Claire, ROSZAK Fabienne, STAUDER Anny et STOEHR Andrée
- Mrs BACH Michel, JANTEL Daniel, LANG Christian, KIRSCH Jean-Michel, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Sont absents :

- Mme RUBRECHT Michèle
- M. COMPAGNON Jean-Jacques

Est également présente :

- Mme COMPAIN Monique

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2013

Le procès-verbal de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DANS LA MAISON N° 5

Suite à la demande effectuée par Andrée STOEHR pour le Kiwanis, monsieur Man a répondu qu'il faudrait :

Un nouveau garde-manger	80 €
Refaire le plafond	320 € (80 m ² x 4 €)
Refaire la peinture	280 € (7 caisses x 40 €)
Main d'œuvre	80 €
Soit un total de	760 €

Après discussions, il est décidé qu'Andrée STOEHR se rendra compte de ce qu'il est effectivement urgent de réaliser durant son voyage sur place et qu'elle prendra la décision directement en connaissance de cause.

Jean-Marie STAUDER s'étonne que, durant les 10 premières années, il n'y ait jamais eu besoin de payer pour des travaux dans la maison n° 5. Les anciens membres du Conseil d'Administration répondent que, de mémoire, les travaux étaient à cette époque financés par des organisations américaines.

NOUVELLES DE LA FILLEULE TRUONG LE HOAI TRANG

Andrée STOEHR indique que celle-ci, qui était prise en charge par l'Association jusqu'à la réussite de son examen, a envoyé un courrier de remerciements dans lequel elle indique qu'elle a obtenu son diplôme universitaire avec la mention « Excellente ».

Andrée STOEHR indique que l'Association peut être fière d'un tel résultat et suggère l'attribution d'une récompense exceptionnelle à cette ancienne filleule.

Le Conseil d'Administration accepte et décide de lui verser une gratification de 30 €.

JOURNEE DES ASSOCIATIONS A MUNSTER LE 26 JANVIER 2014

L'Association a participé à la Journée des Associations de Munster le 26 janvier 2014. Etaient présents sur le stand :

- Le matin : Andrée et Jean STOEHR
- L'après-midi : Colette et Michel BACH

Andrée STOEHR indique que cette journée a été aussi prometteuse, sinon plus que les autres années. Sur les 110 associations de Munster, une quarantaine étaient présentes.

Plusieurs contacts ont été établis et un parrainage a été conclu.

BILAN HUMANIS POUR L'ANNEE 2013

Colette BACH-BARILLON présente le bilan de notre participation au sein du collectif Humanis (Ce bilan est en annexe).

Andrée STOEHR rappelle ensuite que l'Association s'était donnée 2 ans pour obtenir des retombées. Elle indique que, à ce jour, à part une présence d'Humanis lors de la soirée festive de la Semaine de la Solidarité, nous n'avons eu aucun contact. Elle demande donc si cette participation doit être reconduite ou non pour l'année 2014, sachant que la cotisation pour l'année 2014 n'a pas encore été payée.

Après un débat animé, le Conseil d'Administration décide de continuer le partenariat avec le collectif Humanis pour l'année 2014.

Colette BACH-BARILLON rappelle qu'Humanis organisera son forum à Mulhouse, Place de la Réunion, les 12 et 13 avril 2014. Elle demande si l'Association souhaite y participer. Le Conseil d'Administration répond par l'affirmative.

BILAN DE LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2013

Andrée STOEHR indique que ce point a déjà été partiellement évoqué dans le compte-rendu de Colette BACH-BARILLON lors du point précédent.

Elle ajoute que 3 à 6 bénévoles de l'Association ont été impliqués tout au long de la semaine et 8 à l'occasion de la soirée.

Elle indique qu'elle s'attendait à une opération négative, mais que celle-ci a quand même permis d'obtenir un bénéfice d'environ 160 €. 100 personnes étaient présentes lors de la soirée et il a fallu refuser du monde pour des raisons de sécurité.

MEMBRES BIENFAITEURS

Durant l'année 2013, nous avons eu plusieurs membres bienfaiteurs :

- Mairie de Munster
- Mairie d'Ingersheim
- Conseil Général
- Kiwanis-Club de Munster
- Fly de Vendenheim
- Maison des vins d'Alsace de Colmar
- Boulangerie Lehmann
- Super U de Munster
- Ferme Heinrich
- Jeanine HERR

- Dominique ROSENBLATT

Nous les avons remerciés et les remercions encore pour leur soutien.

MOUVEMENTS DES PARRAINS

Le bilan 2013 est le suivant :

- 8 parrains nous ont rejoints pour un total de 8 enfants.
- 6 parrains nous ont quittés pour un total de 8 enfants.

A ce jour, l'Association compte 124 parrains dont :

- 31 parrains pour la maison n° 5 dans laquelle se trouve 25 enfants.
- 105 parrains pour 105 enfants vivants dans leurs familles.

Du fait de l'écart entre le montant de nos parrainages et le coût de revient réel d'un enfant dans la maison n° 5, il est nécessaire de continuer à chercher des parrains pour celle-ci, en signalant la possibilité aux personnes intéressées la possibilité d'effectuer un demi-parrainage. Cette possibilité sera mentionnée sur le nouveau bulletin d'adhésion.

RECETTES 2013 AUTRES QUE LES PARRAINAGES

Andrée STOEHR fait état des recettes suivantes.

Subventions et dons :

Conseil Général	150 €
Kiwanis-Club de Munster	1000 €
Dons divers	400 €
Soit un total de	1550 €

Manifestations :

Concert de l'Harmonie de Bruebach en mars 2013	1095 €
Marché aux puces de Colmar	152,40 €
Vente des lampions	177,60 €
Concert de Jeanine HERR en octobre 2013	166,50 €
Tombola	1815,20 €
Vente sur les marchés de Noël	574,10 €
Ventes au CPA de Colmar	120 €
Semaine de la Solidarité Internationale	160 €
Soit un total de	4260,80 €

Elle ajoute que cela fait un total général de 5810,80 €.

A titre indicatif, elle indique également que le concert de Dominique ROSENBLATT et J.M. NOBS le 5 janvier 2014 a rapporté 468 €.

Michel BACH fait ensuite état du solde des comptes :

- Compte courant : 10 890,33 €
- Livret : 21 258,80 € + 60,76 €

DIVERS

Fête du Têt

Monsieur Man a demandé à Michel BACH s'il était possible de donner 20 € par enfant à l'occasion de la fête du Têt. Andrée STOEHR indique qu'elle pense que cela fait beaucoup par enfant et a pris la décision de donner 10 € par enfant.

Le Conseil d'Administration rappelle que l'octroi d'une somme spécifique n'a jamais été fait auparavant.

Par contre, les années précédentes, le montant des 4 virements annuels n'était pas identique. Celui du 1^{er} trimestre était gonflé au détriment des 3 autres pour tenir compte des dépenses plus importantes à cette période. Cela a été oublié cette année.

Le Conseil d'Administration rappelle ensuite que monsieur Man doit prévoir les dépenses nécessaires pour la fête du Têt dans son budget prévisionnel.

Gratification du personnel

Andrée STOEHR rappelle que, lors de leur voyage en 2011, les membres de l'Association avaient remis au personnel de la maison n° 5 l'équivalent d'un 13^e mois sans que monsieur Man soit mis au courant. Elle demande si cette opération doit être reconduite cette année à l'occasion de son voyage.

Le Conseil d'Administration décide de remettre 80 € à chaque membre du personnel de la maison n° 5.

Montant des parrainages

Andrée STOEHR rappelle que la maison n° 5 nous revient beaucoup plus cher que le montant des parrainages. Elle se demande s'il ne serait pas judicieux d'augmenter le montant de ceux-ci, tout en sachant que certains parrains avaient indiqué en 2012 qu'ils seraient obligés d'arrêter en cas d'augmentation.

Le Conseil d'Administration décide de proposer, lors de l'Assemblée Générale, les montants suivants :

- Parrainage dans la maison n° 5 : 26 €
- Demi-parrainage dans la maison n° 5 : 13 €
- Parrainage d'un enfant dans sa famille : 14 €

Cette augmentation serait applicable au 1^{er} janvier 2015.

Sortie pour les enfants du foyer

Durant son voyage, Andrée STOEHR aurait aimé organiser une sortie avec les enfants de la maison n° 5. Elle a demandé à La Palanche de lui faire des propositions mais, du fait de la fête du Têt, elle n'a pas encore eu de réponse.

La décision sera prise dès réception de la réponse.

Plaquette 2014

Un groupe de travail est constitué pour préparer la plaquette d'informations 2014. Il est composé de :

- Colette BACH
- Monique COMPAIN
- Yolande GEMBERLE
- Daniel JANTEL
- Jean-Michel KIRSCH
- Marie-Claire et Christian LANG
- Annie et Jean-Marie STAUDER
- Andrée et Jean STOEHR

Deux réunions sont pour l'instant prévues chez Yolande GEMBERLE :

- Le 14 mars 2014 à 16 heures 30
- Le 21 mars 2014 à 15 heures

Démission

Andrée STOEHR indique qu'elle vient de recevoir un courrier de Rebecca PONGEN dans lequel celle-ci indique qu'elle démissionne du Conseil d'Administration et qu'elle quitte l'Association.

Informations diverses

Andrée STOEHR indique qu'elle a effectué le 28 janvier 2014 une demande de subvention auprès du Conseil Général. Pour rappel, celui-ci avait octroyé 150 € à l'Association en 2013.

Elle indique également que nous aurons droit, en automne, à un concert de l'Harmonie de Colmar. La date et le lieu restent à définir.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures 20.

Fait à ZILLISHEIM, le 1^{er} février 2014

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Andrée STOEHR